



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/107
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située quai du Rhin sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4726 et destinée à être utilisée pour le stockage de matériel nécessaire à la réalisation du marché « entretien des espaces verts du GPMH ».

A l'issue de la procédure de publicité, la Société PAYSAGES DE L'ESTUAIRE, 618 Route Départementale 6015 – 76430 EPRETOT, SIREN n° 322 417 023 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société PAYSAGES DE L'ESTUAIRE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-149 portant sur la dépendance susvisée le 10/08/2020.

Description de la dépendance : Surface de 157,39 m² située sous le Hangar 94.
Durée de la convention : 3 ans à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 19-149 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.